

Pays
Val de
Loire
Nivernais

...

RAPPORT D'ACTIVITÉ

du Pays Val de Loire Nivernais

TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET ALIMENTAIRE
URBANISME -
REVITALISATION CENTRE
BOURG
ATTRACTIVITÉ
MOBILITÉ

2024

Préambule

La loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, et notamment l'article 79, a offert aux territoires un nouvel outil, le Pôle d'équilibre territorial et rural, figurant également dans le nouvel article L. 5741-1 du CGCT.

Cette nouvelle législation permet donc aux Pays de continuer de porter leurs actions et d'œuvrer pour la dynamisation de leurs territoires, au service des intercommunalités qui le composent. Ils constituent le cadre de contractualisation des politiques de développement, d'aménagement et de solidarité entre les territoires.

Le Pays Val de Loire Nivernais et son Conseil de Développement se doivent de rédiger chaque année un rapport d'activités, à destination des élus et partenaires du territoire. Sur ce principe, un rapport d'activités pour l'année 2024 a été élaboré.

L'objectif de ce document est de dresser de manière synthétique un bilan sur les éventuelles évolutions du territoire, des missions, de l'équipe et des instances de la structure, mais également de retracer l'ensemble des actions menées sur l'année écoulée.



Le Pays Val de Loire Nivernais, propulseur de projets...

- *Ondine*
- *Expérimentation « Mobilité Santé et Plus »*
- *Box découverte du territoire*
- *Expérimentation « Territoire agricole engagé »*

...

Directeur de publication : Eric Guyot
- Rédacteur en chef : Mani Cambefort
- Conception graphique : Marion Loisy –
Rédaction : l'équipe du Pays - Photographies/
pictogrammes : ©Pierre Demaillet ©Freepik
©CEN Centre Val de Loire

Impression sur papier recyclé blanc.

Rapport d'activité paru en 2025 - rapport à
parution annuelle.

Les financeurs :





SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU PAYS

Le territoire	4
Les missions	4
Les associations auxquelles le Pays adhère	4
Les instances	5

LES CONTRACTUALISATIONS

Programme européen LEADER	6
CRTE (Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique)	6
Contrat Local de Santé	7
Contrat de territoire 2022-2028	8
Natura 2000	8
Contrat de soutien 2022-2026	8

LES ACTIONS ENGAGÉES EN 2024

Santé	9
Revitalisation Centre-Bourg	10
Attractivité	11
Mobilité	12
Alimentation	12
Transition écologique	13

LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

Les commissions	14
L'équipe technique	15
Le bilan financier de l'année 2024	15

PRÉSENTATION DU PAYS



LE TERRITOIRE

Région Bourgogne Franche-Comté

Département de la Nièvre

5 communautés de communes et **1** agglomération

110 communes

145 321 habitants (INSEE 2024)

2 420,85 km²

Qualité de vie, paysages typiques et biodiversité préservée, facteurs d'attractivité

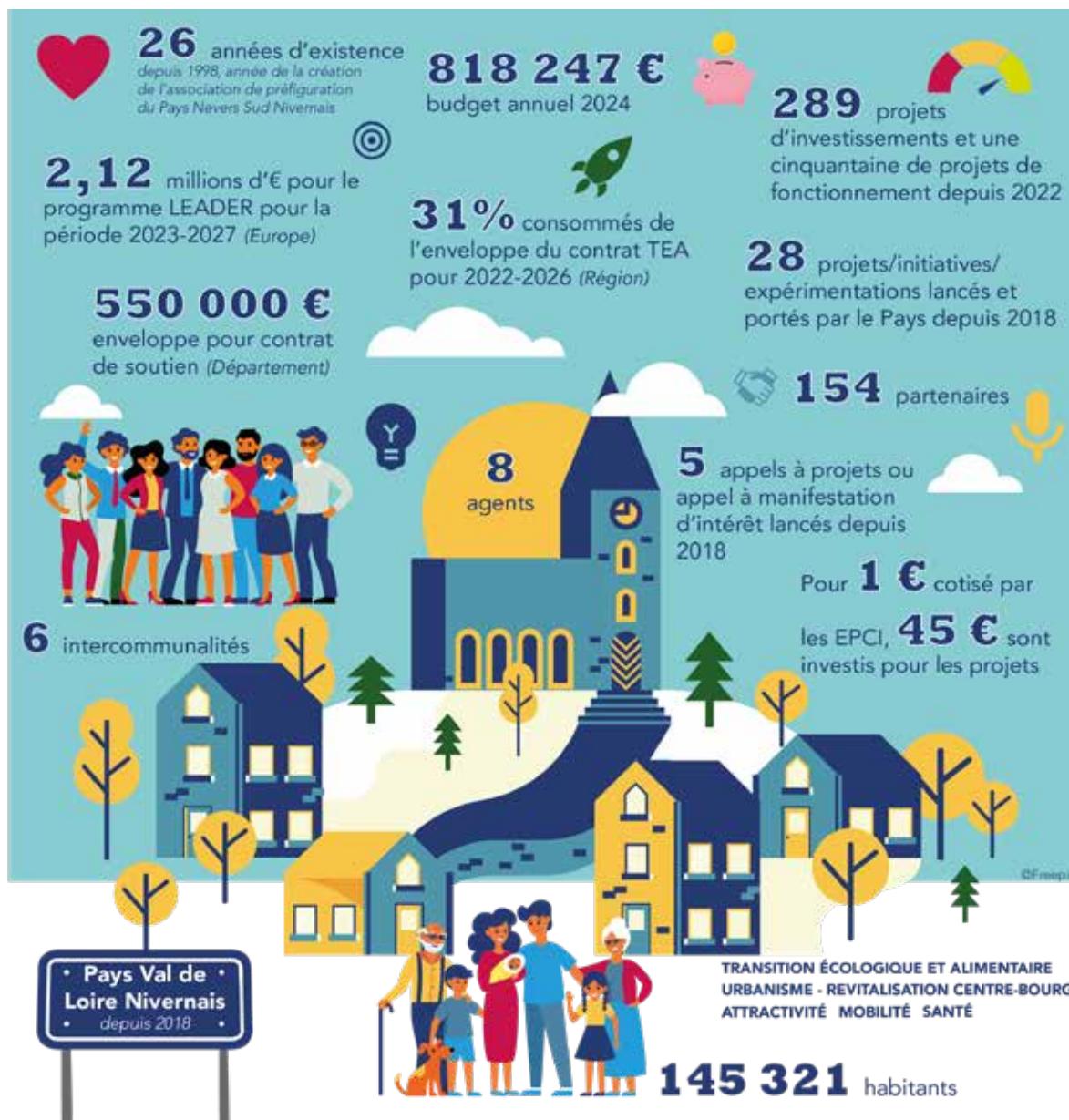


LES MISSIONS

Les missions des Pays sont codifiées aux articles L. 5741-2 et L. 5741-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour répondre à son objet, « définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre », inscrites dans ses statuts (arrêté du 14 septembre 2018) et en partenariat avec les intercommunalités qui le composent, le Pays exerce les missions et compétences suivantes :

- La mise en œuvre d'un projet de territoire
- L'élaboration, la conduite et le suivi des dispositifs de contractualisations



LES INSTANCES

- Instance consultative du Pays
- Regroupe **110** Maires des communes du Pays Val de Loire Nivernais ou leur représentant
- Se rassemble au moins **1 fois** par an lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire

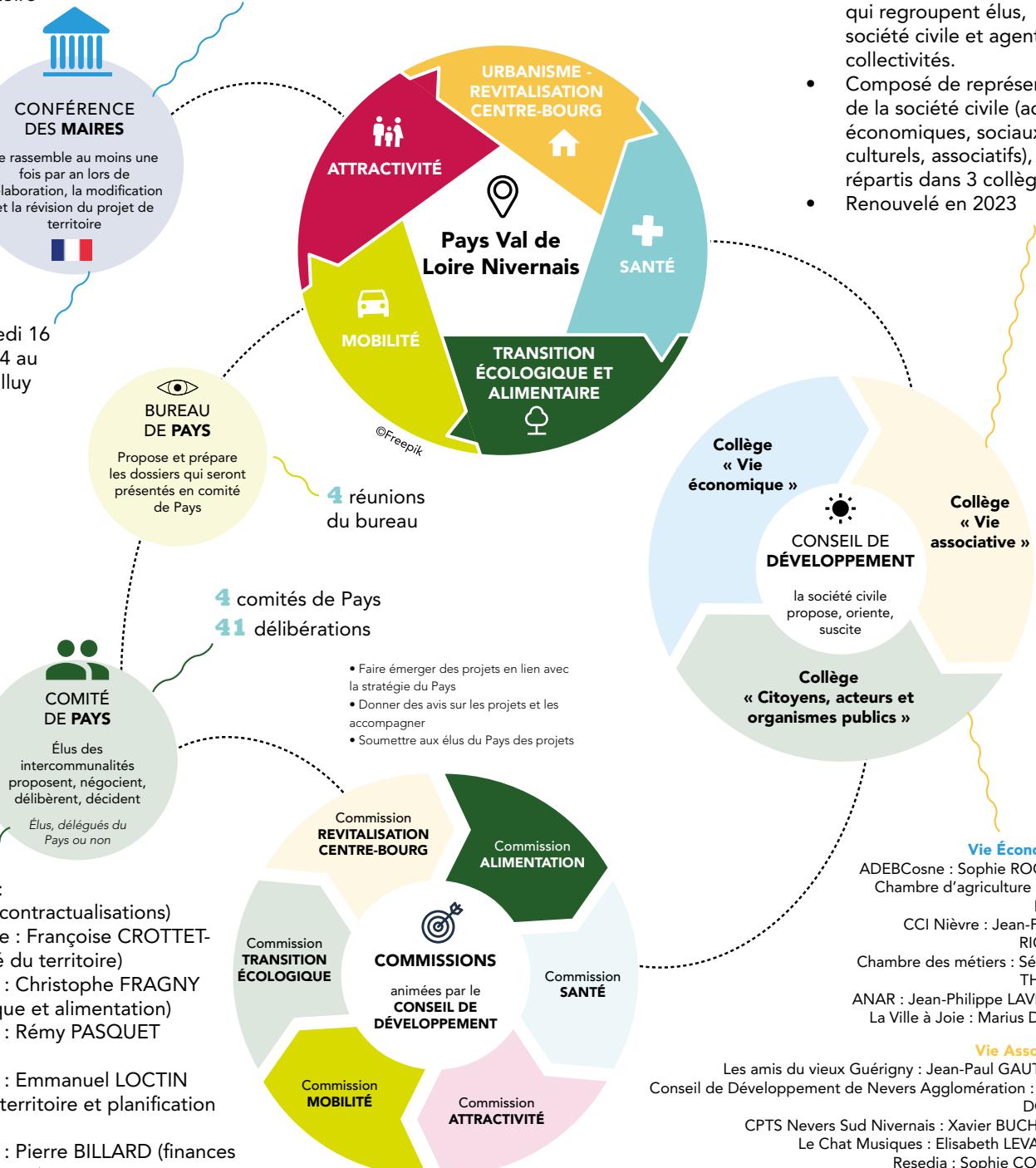
- Les missions principales sont :
- garantir de l'équilibre territorial
 - travailler sur la cohérence des politiques menées et des décisions prises sur le territoire

Elle permet également au Pays de partager des informations et d'échanger entre élus sur les enjeux actuels et à venir du territoire

- Consulté sur les principales orientations du Pays, notamment dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de territoire
- Donne son avis ou est consulté sur toute question d'intérêt territorial
- En charge de l'animation des commissions du Pays, qui regroupent élus, société civile et agent des collectivités.
- Composé de représentants de la société civile (acteurs économiques, sociaux, culturels, associatifs), répartis dans 3 collèges
- Renouvelé en 2023

- Réunie le samedi 16 novembre 2024 au LEGTA de Challuy

49 élus siège au comité de Pays
13 membres du bureau



1^{er} Vice-président :
Guy GRAFEUILLE (contractualisations)
2^{ème} Vice-présidente : Françoise CROTTET-FIGEAT (attractivité du territoire)
3^{ème} Vice-président : Christophe FRAGNY (transition écologique et alimentation)
4^{ème} Vice-président : Rémy PASQUET (mobilité)
5^{ème} Vice-président : Emmanuel LOCTIN (aménagement du territoire et planification urbaine)
6^{ème} Vice-président : Pierre BILLARD (finances et ressources humaines)

EPCI	Titulaires	Suppléants
Nevers Agglomération	22	11
CC Coeur de Loire	9	5
CC Les Bertranges	7	4
CC Loire et Allier	2	1
CC Nivernais Bourbonnais	2	1
CC Sud Nivernais	7	4
Total	49	26

LES CONTRACTUALISATIONS

Le Pays a pour ambition de mobiliser des financements et des outils contractuels pour accompagner la mise en œuvre du projet de territoire.

PROGRAMME EUROPÉEN LEADER



Qu'est-ce que le programme LEADER ?

LEADER « Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale » est un programme européen qui permet de soutenir des projets innovants dans les territoires ruraux. Ce programme est alimenté par le FEADER (Fonds Européens Agricole pour le Développement Rural) et s'appuie sur un partenariat entre acteurs publics (élus) et privés.

L'équipe d'animation-gestion a pour missions :

- ✓ d'assurer la coordination générale du programme ;
- ✓ d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme ;
- ✓ d'organiser et renforcer le partenariat avec les organisations et les acteurs locaux ;
- ✓ de faciliter l'émergence des projets, de repérer et appuyer les porteurs de projets ;
- ✓ d'aider au montage des dossiers ;
- ✓ d'assurer l'animation et le secrétariat du Comité de programmation ;
- ✓ d'assurer la recherche de partenariats avec d'autres territoires ruraux nationaux ou européens et la participation au réseau « LEADER ».
- ✓ la gestion administrative et financière du programme LEADER ;
- ✓ le secrétariat du GAL ;
- ✓ le suivi administratif des dossiers, instruction et mise en paiement.

Le Comité LEADER

Le Comité LEADER est l'organe décisionnel du GAL : il examine et décide de programmer (ou non) les dossiers proposés par les porteurs de projet.

Le programme LEADER étant en début de programmation, un Comité d'installation s'est tenu en début d'année, afin de former le Comité et de fixer son fonctionnement pour la programmation à venir.

Programme LEADER 2023-2027

Il s'articule autour de 5 axes :

- ✓ Engager le territoire dans la transition alimentaire
- ✓ Amplifier la transition écologique du territoire
- ✓ Faire des services un levier d'attractivité du territoire
- ✓ Poursuivre les démarches de revitalisation centre-bourg
- ✓ Développer la promotion du territoire et la mise en valeur de son patrimoine

Une enveloppe de 2,12 millions d'€ a été affecté pour la période 2023-2027.

CRTE (CONTRAT POUR LA RÉUSSITE DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE)

Qu'est-ce que le CRTE ?

Fruit d'un travail collaboratif réunissant l'ensemble des partenaires du Pays (Etat, Région, Département, EPCI, SIEEN), le CRTE a été signé entre le Pays Val de Loire Nivernais et l'Etat en décembre 2021. Ce contrat vise à soutenir le projet de territoire du Pays en articulant et en mettant en cohérence les projets d'intérêt général ou collectif portés par les acteurs du territoire (collectivités, associations et entreprises de l'ESS, syndicats mixtes, sociétés d'économie mixte...), dans un objectif de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale.



Le CRTE se traduit concrètement au sein du Pays Val de Loire Nivernais par le cofinancement du poste de cheffe de projet « développement territorial », ses missions sont d'accompagner les collectivités et autres porteurs de projets dans la réalisation de leurs projets (projets d'urbanisme durable, de rénovation énergétique, de création ou de développement de services utiles à la population (sociaux, culturels, économiques...), de rénovation et mise en valeur du patrimoine, etc.). Les porteurs de projets sont ainsi conseillés afin que leur projet soit ambitieux et s'inscrive dans une perspective de transition écologique. Ils sont orientés vers des dispositifs financiers appropriés et mis en relation avec différents partenaires ; accompagnés sur le volet de l'ingénierie financière et dans leurs demandes de subvention. Cet accompagnement s'effectue de manière plus ou moins appuyé en fonction des besoins des collectivités et de leurs ressources internes.

Comme en 2023, des dizaines de projets recensés en 2024 participent à la transition écologique du territoire (projets de rénovation énergétique des bâtiments notamment, mais aussi de végétalisation et de développement des ENR&R). L'ambition du CRTE doit être désormais de leur permettre d'aboutir.

En 2024, les préfets ont été invités à relancer les dynamiques CRTE, avec l'objectif d'actualiser les projets et les fiches actions, pour les rendre compatibles avec les financements à venir (FNADT, DSIL, DETR, etc.). L'Etat insiste désormais sur le rôle du CRTE comme outil de convergence entre les projets locaux et les politiques nationales (France Nation Verte, plan biodiversité, plan eau, etc.). Il propose également une animation territoriale renforcée, avec des points d'étape annuels et un suivi des indicateurs plus rigoureux.



Plus localement, une méthodologie a été posée pour la suite du contrat : des comités avec les différents financeurs permettront une meilleure coordination stratégique et de pilotage partagé entre les différents financeurs publics (et parfois privés) impliqués dans un projet d'investissement ou de développement territorial. Il joue un rôle essentiel à plusieurs niveaux, tant pour les porteurs de projets que pour les institutions partenaires. Le comité offre un cadre collectif de suivi du projet à travers les différentes contractualisations du Pays : avancement, blocages, mises à jour des financements, évolution des coûts, respect des engagements.

Le CRTE peut également tenir le rôle de boussole pour la mise en œuvre de la transition sur le territoire, avec le suivi des actions engagées et l'évaluation de leur impact.



Ces réflexions seront poursuivies en 2025, avec un objectif de réalisation des projets identifiés pour les deux dernières années du contrat (Zéro Artificialisation Nette, accélération des énergies renouvelables, développement de la biodiversité...)

Exemple
Nom du projet : Maison de santé pluridisciplinaire à Decize
Projet porté par SEM confluence santé

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ



Le Contrat Local de Santé est un outil de construction de la politique locale de santé avec l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté sur notre territoire.

Contrat local de santé 2025 – 2029

- **3 concertations** territoriales : 18 avril à Decize, 13 mai à Cosne-Cours-sur-Loire et le 14 mai à Fourchambault ont réuni plus de 100 participants
- **2 COPIL** à Varennes-Vauzelles le 23 septembre 2024 et le 9 janvier 2025

A l'issue des négociations entre le Pays et l'ARS, le CLS devrait être signé d'ici fin 2025.

Axes

En l'état, le projet de CLS 2025-2029 comporte 4 axes et 23 fiches actions

Intitulé de la fiche action

Porteur

Renforcer l'offre de soins



1. Accueillir et accompagner les professionnels et étudiants de santé
2. Gagner du temps médical et soutenir l'exercice coordonné
3. Organisation d'un évènement en santé
4. Réaliser une cartographie interactive des lieux de télémédecine
5. Accompagner les partenaires dans une logistique technique (mobilité, hébergement) afin d'accueillir les étudiants en santé

Pays Val de Loire nivernais

DT ARS

Agglomération de Nevers

Pays Val de Loire nivernais

Pays Val de Loire nivernais

Permettre à tous les publics d'accéder à la santé



6. Favoriser l'accès aux soins avec la mise en place d'un médicibus
7. Développer une offre de transport collectif à la demande vers les lieux de santé
8. Développer la couverture territoriale en prévention : unité mobile de prévention et de promotion de la santé
9. Maintenir les personnes âgées en santé et en autonomie - Organisation d'une journée d'information sur les habitats alternatifs
10. Déployer une campagne de dépistages du cancer sur le territoire
11. Promouvoir les actions de prévention de la perte d'autonomie et accompagner au repérage des situations de fragilité
12. Promouvoir et développer la pratique des activités physiques et sportives

CPTS Nevers Sud Nivernais

Pays Val de Loire nivernais

Fédération des centres sociaux de la Nièvre

Conseil départemental

Centre régional de dépistage du cancer

DAC 58/ Santé droits pour tous

Réseau sport santé/ Comité départemental handisport

Développer des comportements et des environnements favorables à la santé



13. Développer des espaces sans tabac
14. Etablir une tournée « Ondine » sur le Pays Val de Loire Nivernais
15. Prévenir l'exposition aux écrans durant la petite enfance et l'enfance
16. Animer une émission radio en prévention de la santé : Prévens
17. Mise en œuvre de la charte « Plan National Nutrition Santé » (PNNS) et développement de l'éducation nutritionnelle et sportive
18. Prévenir les maladies vectorielles
19. Lutter contre l'ambroisie
20. Former aux premiers secours en santé mentale (PSSM)
21. Introduire l'urbanisme favorable à la santé sur le territoire

Ligue contre le cancer/Pays Val de Loire Nivernais

Fédération des centres sociaux/Pays Val de Loire Nivernais

Fédération des centres sociaux

Bac FM

Promotion Santé/Pays Val de Loire Nivernais/ UNSS

Promotion Santé/Pays Val de Loire nivernais

FREDON/Pays Val de Loire Nivernais

Pays Val de Loire Nivernais

Pays Val de Loire Nivernais

Coordination, animation et évaluation



22. Animation du CLS
23. Évaluation du CLS

Pays Val de Loire Nivernais

Cabinet de conseil choisi suite à un marché public



CONTRAT DE TERRITOIRE 2022-2028

Qu'est-ce que le contrat de territoire ?

Le Pays Val de Loire Nivernais a adopté, lors de son Comité de Pays du 7 décembre 2022, les modalités de son contrat de territoire avec la Région Bourgogne Franche-Comté « Territoires en action ». Ce contrat prévoit une enveloppe de **7 005 396 €** et vise à soutenir les projets d'investissement et actions de fonctionnement répondant à une logique de développement du territoire et de transition énergétique et écologique, selon 5 axes d'intervention :

1. Accompagner le territoire dans l'adaptation au changement climatique
2. Conforter l'attractivité des collectivités et du territoire par le développement de l'offre de services à la population
3. Faciliter l'accès à la santé pour tous
4. Favoriser les mobilités durables du quotidien
5. Accompagner les dynamiques de revitalisation de villes-pôles de l'armature urbaine du Pays non concernées par le dispositif « Centralités rurales en Région »

Dans cette enveloppe territoriale, la Ville de Nevers bénéficie d'une bonification financière « ville moyenne » de 800 000 €.

La programmation des projets au titre du contrat est prévue s'effectuera au fil de l'eau jusqu'en 2026 (pour 2026-2028, les règles ne sont pas encore définies). La signature officielle de ce contrat interviendra en 2024.

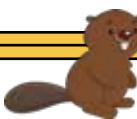
En 2024, les premiers projets ont été programmés au contrat.

Investissement :

- ✓ 1 sur l'axe, la rénovation énergétique de la piscine Amphélia à Imphy. 30,88% de l'enveloppe du contrat TEA pour 2022-2026 ont été consommés. 7 projets ont été suivis pour être programmés en 2025.

Fonctionnement :

NATURA 2000



Fin 2023, le Pays Val de Loire Nivernais a été désigné pour porter la maîtrise d'ouvrage des sites Natura 2000 ligériens nivernais, renforçant ainsi son rôle d'accompagnement des collectivités et des acteurs locaux sur la question de la préservation du patrimoine naturel et écologique. En 2024, il a renouvelé l'attribution de l'animation de cet outil aux Conservatoires d'espaces naturels de Bourgogne et du Centre Val-de-Loire.

Natura 2000, qu'est-ce que c'est ?

- ✓ Un réseau européen de sites naturels désignés pour protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces particulièrement menacés et à forts enjeux de conservation.
- ✓ Une démarche de préservation qui s'effectue dans un objectif de gestion équilibrée et durable des espaces naturels, en conciliation avec les activités humaines.
- ✓ Des actions de sensibilisation du grand public.

Les sites concernés sur le territoire sont les suivants :

Sites Natura 2000 « Vallées de la Loire et de l'Allier entre Cher et Nièvre »

- 15 000 hectares
- 50 communes concernées sur les départements de la Nièvre et du Cher
- 11 milieux naturels et 46 espèces d'intérêt communautaire

Site Natura 2000 « Val de Loire Nivernais »

- 8837 hectares
- 17 communes de la Nièvre
- 11 milieux naturels et 47 espèces d'intérêt communautaire

- ✓ weekend des internes
- ✓ salon en santé

D'autres projets en cours d'accompagnement par le Pays émargeront prochainement au contrat.

CONTRAT DE SOUTIEN 2022-2026

En respectant une logique de complémentarité avec les interventions de la Région, le Conseil Départemental de la Nièvre a renouvelé, pour la période 2022 – 2026 son partenariat avec les Pays, avec une enveloppe de **550 000 €**.

Il s'agit d'un fonds d'innovation sociale et territoriale, qui permet de financer entre autres :

- Le poste de direction du Pays, qui coordonne l'équipe technique du Pays et met en œuvre la stratégie élaborée ;
- La construction de l'offre d'accueil du territoire, notamment en matière de santé (bourses interne et externe) ;
- L'expérimentation Territoires Agricoles Engagés (transmission exploitations agricoles) - phase 1
- Les expérimentations en matière d'accès au service public en milieu rural. Ainsi, en 2024, le contrat de soutien a cofinancé l'expérimentation mobilité santé et plus.



Sensibiliser les acteurs locaux aux enjeux de préservation de la biodiversité

Si les missions de conservation et de gestion sont confiées aux Conservatoires d'espaces naturels, le Pays Val de Loire Nivernais souhaite encourager la mobilisation des acteurs de son territoire, et notamment les collectivités, vis-à-vis des atouts et opportunités d'une protection des espaces naturels au titre de Natura 2000, parfois perçue comme une contrainte. Dans cet objectif, le Pays a constitué un réseau de référents communaux, conviés aux comités de pilotage organisés en février 2025 et auxquels seront proposées dans le courant de l'année 2025 des sessions d'information et d'échanges.



LES ACTIONS ENGAGÉES EN 2024

SANTÉ

Les actions d'attractivité médicale



Week-ends de découverte de la Nièvre

Un triple objectif :

- Faire **découvrir** agréablement le territoire aux internes qui participent et leur permettre de **créer des contacts professionnels** dans le cadre d'un prochain stage où d'une installation.
- **Renforcer une image dynamique**, intensifier le **bouche-à-oreille** positif pour amener les internes à candidater sur d'autres stages.
- Faire de cet évènement un **marqueur fort et régulier pour le territoire**, suscitant ainsi la curiosité des étudiants et les incitant à **revenir et à garder un lien** avec le territoire.

Bilan 2024

2 weeks-end organisés en juin et décembre, afin de mieux respecter le souhait des internes de cibler le début du semestre

21 participants internes, 4 faisant fonction

Une dizaine d'institutions partenaires représentées par une vingtaine de professionnels du territoire

Bilan depuis la création en 2016

Sur **120** étudiants concernés :

- 16 se sont installés dans la Nièvre (soit 13% environ)
- Hors de ces 16, au moins 9 ont fait des remplacements (soit 7.5%) pour certains très régulièrement.
- Hors de ceux déjà mentionnés, 12 sont revenus faire un stage dans la Nièvre (10%)

Salons de médecine

Objectifs :

- Faire connaître le territoire dans des évènements d'envergure nationale et régionale.
- Etablir des liens avec des étudiants et les inviter à découvrir le territoire



Salon ISNAR-IMG (Rouen, 29 février et 1er mars)

Action « Adopte la BFC » de l'URPS (Arc et Senans, 16 mars 2024)

Forum santé organisé par l'Association des jeunes médecins généralistes de Bourgogne (AJMGB) (Dijon, 24 octobre)

Présence aux choix des internes de médecine générale en avril et octobre et à la cérémonie des ECN de Clermont-Ferrand

- Une participation en partenariat avec d'autres institutions (Département, Région, CPTS Nevers Sud Nivernais, Pays Nivernais Morvan etc...)
- Un ciblage de quelques évènements et une participation régulière afin d'être identifiés par les étudiants.
- Des liens constants avec l'Université, notamment le département de médecine générale, afin d'ajuster l'action (participation aux automnales de l'internat le 13 novembre 2024) et de prévoir l'arrivée des docteurs junior de médecine générale et des stagiaires d'odontologie de 6ème année.



Soirées

Objectifs :

- Proposer des évènements réguliers sur le territoire en mettant en avant ses atouts
- Maintenir une relation de confiance avec les internes en stage sur le territoire et les aider à se sentir bien pendant leur séjour.

Soirées rugby

- **2** soirées organisées à l'USON en collaboration avec le Département dont l'une réservée aux internes et l'autre organisée pour les étudiants de l'IPMR.

Soirées d'accueil des internes en stage

- **2** soirées avec remise d'une box de produits et de bons d'achat sur le territoire en septembre et novembre 2025, dont l'une à l'USON avec match associé.

Bourses de stage

Objectifs :

- Inciter plus d'étudiants à faire un stage sur le département : non seulement les stagiaires créent des liens avec leurs maîtres de stage dans la perspective de collaborations futures, mais en plus pour les plus avancés d'entre eux ils assurent un nombre non négligeable de consultations, participant ainsi à augmenter le temps médical.
- Compenser l'effort financier qu'ils font en venant en stage dans la Nièvre (transport et hébergement pour 5 semaines à 6 mois)

Mise en œuvre

- En 2024, 30 étudiants ont bénéficié d'une bourse de stage pour un montant total de 19 800 €.
- Les bourses de stage sont différentes des bourses avec un engagement à l'installation attribuées par d'autres collectivités.

Cellule d'installation

Participation aux côtés de l'ARS, du Conseil Départemental, de l'Ordre des Médecins, de la CPAM, et du Pays Nivernais Morvan, afin d'accompagner l'installation des médecins.



L'engagement pour la prévention des espèces à enjeux pour la santé humaine : Ambroisie et moustique-tigre

- Participation aux COPIL Ambroisie et moustique-tigre organisés par la Préfecture
- Organisation de journées d'action contre l'ambroisie qui devaient réunir les référents communaux des 110 communes du Pays qui n'ont finalement pu se tenir par manque de fréquentation (période pré-électorale suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale)
- Coorganisation d'un appel à candidatures avec l'ARS et Promotion Santé pour recenser les communes désireuses de communiquer sur le moustique-tigre auprès de leurs habitants. Formation gratuite de leurs agents en mars 2025 à Coulanges-lès-Nevers

L'urbanisme favorable à la santé

- Le Pays sélectionné dans le cadre de l'AAP Expérimentation territoires écologiques et santé de la DREAL
- Campagne d'information des élus sur la thématique de l'urbanisme favorable à la santé.
- Accompagnement des villes de Donzy et de Cosne Cours sur Loire dans la réponse à l'AMI la Santé à la clé de l'ARS. Des balades sensibles ont eu lieu sur ces territoires en octobre 2024.
- Orientation du SCOT de Cœur de Loire vers l'AMI Urbanisme favorable à la Santé de l'ARS : réalisation d'une étude d'impact sur la santé flash par l'Audab présentée en février 2025.
- Conférence des Maires organisée sur le thème en partenariat

avec Alterre, le CAUE et Promotion Santé le 16 novembre 2024.

- Commission revitalisation-centre-bourg sur ce thème en avril 2024.
- Lancement d'un AMI en juin 2025.

La participation au Programme national nutrition santé (PNNS) et au réseau régional d'appui à la prévention et à la promotion de la santé (RRAPPS)

- Coorganisation avec Promotion Santé et le Pays Nivernais Morvan d'une journée départementale PNNS sur le thème de l'activité physique le 27 juin 2024
- Coorganisation Promotion Santé et le Pays Nivernais Morvan d'une journée départementale RRAPPS sur le thème de la santé sexuelle le 28 novembre 2024

L'appui et le financement de projets

- Participation à la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie ainsi qu'à celle de l'habitat inclusif.
- Participation aux journées de l'autonomie et de l'habitat inclusif organisées par le conseil départemental
- Accompagnement des porteurs de projet santé du territoire.
- Implication au quotidien dans les grands projets de santé du territoire tels que la construction de la MSP de Decize ou celle de Chateauneuf-Val-de-Bargis.
- Implication dans le projet de couverture du territoire par une CPTS porté par l'ARS ou dans « un an pour s'ancrer » porté par le Conseil territorial de Santé.

REVITALISATION CENTRE-BOURG

Accompagnement des projets d'aménagement inscrits dans des démarches de revitalisation

Dans le prolongement des études de revitalisation de centre-bourg réalisées par une dizaine de communes du territoire entre 2019 et 2022 – démarches accompagnées par le Pays et soutenues financièrement par des fonds européens et départementaux, le Pays poursuit son travail d'accompagnement des communes dans le cadre de la mise en œuvre effective des plans-guides dont elles se sont dotées suite à leur étude (ingénierie financière et soutien aux demandes de subventions, intégration aux contractualisations CRTE, Contrat de Territoire, LEADER ou FEDER rural, conseils techniques et stratégiques...). Plusieurs projets de requalification d'espaces publics ou de bâtiments ont vu le jour en 2024.

En 2024, le Pays Val de Loire Nivernais a poursuivi son rôle d'accompagnement de proximité auprès des communes engagées dans ces démarches, en les appuyant dans le déploiement opérationnel de leurs plans-guides, documents stratégiques élaborés à l'issue des études préalables. Ce travail s'est décliné à plusieurs niveaux :

- Ingénierie de projet et sécurisation du montage
- Soutien à la maturation des projets (échelonnement des phases, articulation entre usages et programmation, définition des enveloppes budgétaires réalistes) ;
- Appui à la mobilisation des ressources d'ingénierie (AMO, MO, appuis spécifiques) pour accompagner les communes dans leurs arbitrages techniques et fonctionnels ;
- Conseil dans l'intégration des prescriptions environnementales, en lien avec les éco-conditionnalités croissantes des financeurs publics.
- Soutien à la mobilisation des financements
- Accompagnement à la constitution des dossiers de subvention (DSIL, DETR, LEADER, Fonds vert, Région, etc.) et à la cohérence des pièces administratives ;
- Intégration des projets dans les contractualisations existantes : CRTE, Contrat de territoire Département-Pays, programmation LEADER, et début de calage dans le



- nouveau cadre du FEDER rural ;
- Dialogue avec les partenaires financiers, participation aux comités techniques et aide à la préparation des comités des financeurs.

- Suivi opérationnel des projets et coordination territoriale (accompagnement lors des phases de pré-lancement et de lancement des travaux : vérification de l'adéquation entre projet initial et réalisation, appui aux derniers ajustements ; Conseils stratégiques sur les phases de réception, d'ouverture au public, et de valorisation locale des opérations) ;
- Participation active à la mise en réseau des communes engagées dans la revitalisation, favorisant les retours d'expérience, les mutualisations (méthodologies, AMO) et l'émergence de solutions communes

L'année 2024 a constitué une étape charnière dans le passage de la stratégie à l'action. Plusieurs projets d'aménagement d'espaces publics et de requalification de bâtiments ont été effectivement engagés ou réalisés dans des communes du territoire, matérialisant des années de préparation et d'investissements collectifs. Le rôle de chef d'orchestre du Pays dans la coordination de ces projets complexes s'est confirmé, garantissant à la fois la cohérence d'ensemble des démarches, l'optimisation des financements mobilisés, et la montée en compétence des collectivités locales en matière de conduite de projets d'aménagement durable.



Lancement de l'étude tiers lieux

En 2024, le Pays a lancé une étude territoriale sur les tiers-lieux via les marchés de l'ANCT avec le cabinet EY afin d'identifier les dynamiques existantes, les besoins non couverts et les opportunités de maillage à l'échelle intercommunale. Cette étude vise à mieux structurer l'accompagnement des porteurs de projets et à favoriser l'émergence de lieux hybrides répondant aux enjeux de revitalisation, inclusion sociale et transition écologique. Elle servira de base à la construction d'un dispositif de soutien partagé, articulé avec les orientations du Pays et les initiatives locales.

Lien social et accès aux services avec Ville à Joie

En 2021, le Pays Val de Loire Nivernais s'était rapproché de « Ville à Joie », une entreprise d'agrément ESUS (Entreprise solidaire d'utilité sociale) pour l'organisation de tournées itinérantes dans les petites

communes du territoire. Le temps d'un après-midi ou d'une soirée sont installés des stands tenus par des acteurs du territoire présentant différents services de proximité, mais aussi d'associations, de commerces... Ville à Joie propose, en complément, des animations à caractère festif, convivial et collectif (spectacles, jeux, débats...).

✓ **36** dates effectuées sur le Pays Val de Loire Nivernais

✓ **1905** participants

✓ **7** intervenants de type « services » en moyenne par événement

✓ **4 277** interactions entre services et habitants

✓ **552** démarches commencées ou rdv pris

✓ **16 803 €** de CA généré pour le territoire

✓ **100%** des communes participantes satisfaites

Stratégie d'accueil

Accompagnement des candidats au changement de vie

- 1 réseau structuré de personnes ressources au service de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux arrivants
- 1 palette d'outils disponible pour tous (film, brochure...)
- Accompagnement sur mesure en fonction du projet professionnel et personnel :
 - ❖ définition des besoins (entretien téléphonique, fiche contact, échanges email...)
 - ❖ mise en relation avec les bons interlocuteurs et les partenaires locaux
 - ❖ diffusion des CV
 - ❖ visite du territoire
 - ❖ suivi tout au long de l'installation

Accueil et accompagnement des porteurs de projets agricole

- Définition d'un processus d'accueil avec l'ensemble des acteurs locaux et partenaires (en cours) comprenant :
 - ❖ Process d'accueil entre le Pays Val de Loire Nivernais et la Chambre d'agriculture
 - ❖ Fiche contact
 - ❖ Visite d'exploitation
 - ❖ Visite du territoire
- Objectifs :
 - ❖ Ecouter les besoins professionnels et personnels
 - ❖ Informer sur l'ensemble des aides disponibles
 - ❖ Orienter vers les contacts utiles
 - ❖ Assurer un suivi personnalisé avec une personne référente

• Contenu de la box :

Des produits locaux (Secrets de Paysans)

✓ Des chèques cadeaux Nièvre Achat Plaisir (CCI de

✓ la Nièvre)

Une écharpe de l'USON Nevers Rugby (pour la

✓ soirée rugby)

Des goodies

✓ Des documentations sur le Pays et ses partenaires

✓ (Département, Nevers Agglomération, Ville

Varennes Vauzelles)

Une box distribuée coûte environ **65 €**

Nombre de box distribuées en 2024 : 22

ATTRACTIVITÉ

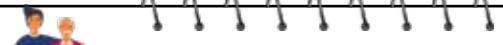


Accueil et accompagnement des étudiants en médecine et des professionnels de santé sur le territoire



- Construire et déployer un « pack accueil » :
 - ✓ Travail collectif en commission pour définir le contenu : bourse de stage pour les externes et les internes en médecine, intégration et mise en réseau, box de bienvenue...
- Une action du « pack accueil » en test auprès des étudiants en médecine :
 - ✓ **La box découverte** : une box de bienvenue, vitrine du territoire : authentique, généreuse et pleine de surprises (fruit d'un travail multi partenarial initié par le Pays Val de Loire Nivernais)
- Objectifs :
 - ✓ Se différencier auprès des internes en montrant un territoire accueillant au nombreux les atouts (sport, culture, gastronomie, nature...)
 - ✓ Renforcer le lien de proximité
 - ✓ Donner de la visibilité sur le semestre en anticipant et en proposant des activités ou des temps de rencontre
 - ✓ Permettre aux étudiants de garder un bon souvenir de leur séjour, de créer de nouveaux souvenirs grâce aux activités qu'ils découvriront durant leur semestre et de les partager avec leur entourage et les autres étudiants en médecine.





Mobilité

Mobilité Santé et plus

Expérimentation mobilité santé et plus

- Accompagnement des intercommunalités, à leur demande, dans la création et le suivi de projet de mobilité :
 - Accompagnement à la préfiguration et à la mise en place des Plans de Mobilité Simplifiés ;
 - Participation aux réflexions sur l'inclusion de la mobilité dans les documents d'urbanisme ;
 - Coordination de réflexions territoriales autour des enjeux de la mobilité et des opportunités techniques du territoire ;
 - Participation aux temps d'échange et de travail des partenaires sur la thématique des mobilités ;
- Représentation du territoire auprès des acteurs locaux et régionaux de la mobilité, notamment par la participation aux comités des partenaires du Val Ligérien et le travail sur le contrat opérationnel de mobilité de la Région ;
- Développement de l'expérimentation Mobilité Santé et Plus :
 - Préfiguration en lien avec les partenaires : centre social du canton de Pouilly, centre social du Donziais, espace socio-culturel La Pépinière, centre socioculturel intercommunal de Prémery, centre social intercommunal Jacques Pillet, communautés de communes Cœur de Loire et les Bertranges, Région Bourgogne-Franche-Comté, département de la Nièvre, ADEME, Fondation MACIF ;
 - Lancement de l'expérimentation : accompagnement de trois des centres sociaux à la création de services de transport à la demande ;
 - coordination de temps de travail ;
 - Suivi et évaluation du dispositif.



ALIMENTATION

Le Pays Val de Loire Nivernais a obtenu en 2024 le label « PAT de niveau 2 » et a été lauréat d'un financement de l'Etat en soutien à la structuration des actions inscrites à son Projet alimentaire territorial (PAT).

PREFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Cabinet du préfet du département
République Française



Le PAT du Pays Val de Loire Nivernais est l'un des quatre PAT de la Nièvre, avec celui de Département, du Pays Nivernais Morvan et de l'Agglomération de Nevers. L'année 2024 a permis de renforcer la complémentarité et la coordination des actions engagées par ces quatre PAT, avec un objectif principal commun de développer et renforcer l'accès de la population à une alimentation saine, durable, de qualité et produite localement, en veillant à rapprocher les consommateurs et les producteurs.

Chaque PAT a sa spécificité. Celui du Pays Val de Loire Nivernais s'inscrit dans une dynamique de sensibilisation aux liens entre alimentation et santé.

Les principaux projets portés par le Pays en 2024 :



- Lancement d'**Ondîne**, la « cuisine mobile » du Pays, développée et conçue avec l'ESAAB et l'Ateliers des composites. Cet outil de médiation et de sensibilisation à une alimentation saine et durable prend la forme d'une remorque qui se transforme en cuisine et permet l'organisation d'ateliers et d'animation. Ondîne est, depuis novembre 2024, mise à disposition gracieuse de toute structure du territoire désireuse d'organiser des ateliers avec cet outil (centres sociaux, associations, écoles...).
- Accompagnement à la restructuration de l'**abattoir** de Cosne-Cours-sur-Loire (cf. focus plus bas)
- Accompagnement de deux **cuisines centrales** de restaurations collectives (unité de production Cœur de Loire et cuisine centrale de Saint-Léger-les-Vignes) à la gestion de leur approvisionnement en **produits bio et locaux**, en partenariat avec BIO Bourgogne Franche-Comté
- Fête de l'alimentation locale et de la santé** en partenariat avec le lycée agricole de Challuy-Sermoise, en novembre 2024.
- Ateliers « alimentation-santé »** avec des étudiants de l'**ISAT** : organisation de quatre ateliers en partenariat avec la chèvrerie de Cheugny, les Toques nivernaises, l'UDAF 58 et l'agglomération de Nevers, en janvier et février 2024.



Territoire agricole engagé

Dans le cadre du PAT (Projet Alimentaire Territorial), le Pays a inscrit dans son plan d'action l'enjeu de la transmission des exploitations agricoles. En effet, 20% des agriculteurs et agricultrices vont partir à la retraite d'ici 5 ans et 50% d'ici 10 ans. La transmission d'une activité agricole doit idéalement commencer à se réfléchir 10 ans avant le départ à la retraite du ou de la chef-fe d'exploitation. Or, les dispositifs existants, notamment dans les organismes agricoles comme la Chambre d'Agriculture ou Bio Bourgogne Franche-Comté, accompagnent pour l'instant seulement les cédants qui se présentent sur leur point accueil, souvent à 1 ou 2 ans avant leur départ.

Le Pays a répondu et a été retenu à l'appel à projet « Territoires Agricoles Engagés », lancé par Geolink Expansion, Fermes d'Avenir et Eloi. Il doit permettre d'avoir une idée précise des exploitations à transmettre sur le territoire du Pays Val de Loire Nivernais grâce à un recensement, de définir une méthodologie de transmission des exploitations selon leur modèle de production et leur modèle économique, de construire une stratégie de promotion des exploitations agricoles vers les acteurs du territoire mais aussi les potentiels porteurs de projets.



L'expérimentation a été lancée lundi 8 juillet à la Chambre de Commerce et d'Industrie. L'année 1 s'achèvera en 2025. Les exploitations agricoles du territoire ont été contactées, plusieurs devraient être accompagnées.

Les projets inter-PAT auxquels le Pays participe (ingénierie technique et/ou financière, participation aux comités de pilotage) :

- Projet « Coopales »** porté par l'Agglomération de Nevers visant à la structuration d'une filière maraîchage à destination des restaurations collectives sur le bassin de l'agglomération.
- Projet « Rungis rural »** porté par le Département visant à la mise en œuvre d'une plateforme entre producteurs et acheteurs locaux (restaurations collectives, commerces...)
- Mise en place d'**épiceries participatives citoyennes** avec le Département et l'association Bouge ton coq
- Mise en place de **cahiers de distribution** de produits alimentaires
- Suivi d'une **étude sur les zones blanches** de l'aide alimentaire avec la Banque alimentaire de la Nièvre



Accompagnement du projet de l'abattoir de Cosne-sur-Loire

La CC Cœur de Loire a lancé une étude pour la modernisation de l'outil de l'abattoir de Cosne pour compléter celle effectuée en 2019. Cette étude a été financée via le fond LEADER. Elle a étudié la construction d'un bâtiment neuf sur un terrain communautaire non loin de l'actuel abattoir.



Le Pays Val de Loire Nivernais a piloté le changement de statut juridique de la SA Cosne Abattoir vers un statut de type SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). La création d'une SCIC permettra notamment une représentativité des différents acteurs : éleveurs, collectivités, bouchers, consommateurs.

La communauté de communes Cœur de Loire devrait acter en 2025 le portage immobilier.

Ce projet s'inscrit dans la Projet Alimentaire Territorial du Pays puisqu'il permettra de conforter une activité d'abattage et de transformation locale qui pourra fournir les restaurations collectives entre autres. Le Pays accompagne donc le projet.

Les principaux points d'avancement sont les suivants :

- Etablissement du rétroplanning
- Recrutement de l'AMO pour la SCIC et la Collectivité Cœur de Loire
- Lancement des premières réunions de travail avec l'AMO
- Recherche de financeurs et actionnaires

TRANSITION ÉCOLOGIQUE



En septembre 2024, le Pays Val de Loire Nivernais a recruté une cheffe de projet transition écologique (poste obligatoire), en charge du suivi des contractualisations liés à la transition écologique et énergétique et à la préservation de la biodiversité. Son rôle est aussi d'accompagner les collectivités dans leurs projets et démarches de transition (regard sur la qualité environnementale des projets, aide à la recherche de financements etc.)



Le rôle d'accompagnement du Pays



Accompagnement des collectivités locales

- Conseil auprès des mairies et intercommunalités : veille réglementaire, ingénierie
- Animation de réunions de concertation et d'instances de pilotage
- Renforcement des capacités locales : outils méthodologiques

Cadrage et émergence du projet

- Identification des besoins du territoire : diagnostic partagé, concertation
- Analyse du contexte : diagnostic territorial, réglementaire, politique, business plan
- Définition des enjeux et opportunités
- Alignement stratégique : cohérence avec les politiques territoriales (PLU, PCAET, SRADDET, SCOT etc.)
- Mobilisation des acteurs-clés : élus, services techniques, partenaires, citoyens

Conception et planification

- Formalisation des besoins/ concertation citoyenne : acteurs, services, usagers
- Co-construction du projet avec les parties prenantes ex : parcours poétique de Beaumont la ferrière
- Définition des objectifs opérationnels et des résultats attendus / définir les livrables
- Rédaction du cahier des charges : technique (éco condit+), juridique, fonctionnel ; Planification des étapes et des ressources mobilisables
- Évaluation des moyens nécessaires (humains, financiers, techniques)
- Élaboration d'un plan d'action (rétro planning, budget, ressources)
- Définition du cadre juridique, technique et financier

Montage financier et recherche de financements

- Recherche de financements et validation
- Identification des sources de financement : collectivités, État, fonds européens, partenaires privés, fondations...
- Montage du plan de financement
- Rédaction des demandes de subvention et mise en ligne sur les plateformes
- Présentation aux instances décisionnelles (conseils municipaux, comités de pilotage...)

Suivi, coordination et ajustements

- Mise en œuvre opérationnelle : coordination des acteurs, gestion de projet
- Suivi-évaluation des actions et des contractualisations (indicateurs, reporting, communication) + tenue des copilotages et suivi en instance Pays
- Valorisation des projets auprès des différents financeurs
- Ajustements stratégiques en fonction des retours terrain et des évolutions (accompagnement éco conditionnalités)
- Revues de projets régulières avec les différents financeurs

Préparation de la suite

- Ré-écriture du projet de territoire
- Réponse aux appels à projets (LEADER, FEDER...)
- Lancer des études stratégiques (tiers lieux, revitalisations, mobilité, territoire agricole engagé, Pays d'Art et d'Histoires)

Capitalisation et diffusion

- Lancement des appels d'offres, appels à manifestation d'intérêt

LE FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

LES COMMISSIONS

Animées par le Conseil de Développement, ces commissions se réunissent tout au long de l'année pour réfléchir sur les futures actions à mener sur les différentes thématiques. Elles rassemblent à la fois les élus, les membres de la société civile et les techniciens. Au-delà du partage d'informations, d'échanges d'idées, elles peuvent également prendre la forme d'ateliers participatifs.

PROMOTION/ACCUEIL

- Référent conseil de développement : Madame Martine GAUDIN
- Référent(s) élus : Madame Françoise CROTTET-FIGEAT
- Référent de l'équipe : Marion LOISY

SANTÉ

- Référent conseil de développement : Madame Martine BRIZARD
- Référent(s) élus : Messieurs Eric GUYOT et Philippe CORDIER
- Référent de l'équipe : Audrey JAVIER et Kévin GUEYDAN

REVITALISATION CENTRE-BOURG

- Référent(s) élus : Monsieur Emmanuel LOCTIN
- Référent de l'équipe : Juline LEBRUN

MOBILITÉ

- Référent(s) élus : Monsieur Rémy PASQUET
- Référent de l'équipe : Hélène CHOBEAUX

FINANCES

- Référent(s) élus : Monsieur Pierre BILLARD
- Référent de l'équipe : Mani CAMBEFORT

ALIMENTATION

- Référent conseil de développement : Monsieur Denis SANCHEZ
- Référent(s) élus : Monsieur Christophe FRAGNY
- Référent de l'équipe : Marie ROUX

Commission revitalisation centre-bourg

La dernière commission « Revitalisation centre-bourg » réunie en juin 2024 avait conduit à faire un bilan des travaux menés sur les revitalisations centre bourg et faire un travail stratégique sur la phase 2 en imaginant que les revitalisations centres bourgs pouvaient être la porte d'entrée d'une attractivité repensée.

Commission Attractivité-Santé

- 2 commissions organisées (32

participants)

- Objectifs : construire et déployer le « pack accueil santé » & développer une stratégie globale d'accueil en matière de santé

Commission Alimentation

Une commission Alimentation s'est déroulée le 10 décembre 2024 pour dresser le bilan de l'année écoulée, présenter l'articulation des actions menées par les quatre PAT de la Nièvre et présenter le plan d'action pour l'année 2025, marqué par le passage en niveau 2 du PAT du Pays.

Les réunions des agents de développement

2 réunions d'agents de développement se sont tenues en 2024. Bien que peu nombreuses, du fait de l'emploi du temps chargé des agents de développement, elles ont joué un rôle structurant dans la coordination des initiatives du Pays. Ces rencontres ont permis de faire un point d'étape partagé sur les projets en cours, d'identifier les enjeux émergents et de consolider les liens entre les différents acteurs, programmes et contractualisations. Elles ont également été l'occasion d'échanger sur les problématiques rencontrées.

12 mois, 12 dates



Rencontre avec 5 étudiants de Sciences Po pour échanger sur l'accès aux services publics et le lien social (La Ville à Joie)



Signature des contrats avec la Région Bourgogne Franche-Comté au stade de USON Nevers Rugby (TEA et la Convention LEADER 2023-2027)

2^{ème} et 3^{ème} soirée de concertation territoriale pour bâtir un nouveau Contrat Local de Santé organisé par le Pays et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté



On s'attaque à l'urbanisme de demain : l'urbanisme favorable à la santé

Mai



Lauréat de l'appel à projet « Territoires Agricoles Engagés » lancé par Geolink Expansion ELOI Fermes d'Avenir



1^{ère} soirée de concertation territoriale pour bâtir un nouveau Contrat Local de Santé organisé par le Pays et l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté



Weekend découverte de la Nièvre pour les internes en médecine



Le Pays présent à la signature du Contrat de Ville « Engagements Quartier 2030 » de Ville de Cosne

Septembre



- Lancement réussi pour le service de transport collectif « Mobilité Santé et plus »
- Soirée remise de box et dîner de gala à l'USON rugby

Inauguration d'Ondine, la cuisine mobile du Pays



Novembre



Rencontre avec les internes en médecine à la remise des diplômes suite aux ECN de la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand



Décembre



L'ÉQUIPE TECHNIQUE

Direction : Mani Cambefort
 Assistante administrative et financière : Sabrina Charpentier
 Cheffe de projet santé : Audrey Javier
 Chef de projet santé : Kévin Gueydan, mis à disposition de Nevers Agglomération à 50 %
 Cheffe de projet alimentation/PAT : Marie Roux
 Cheffe de projet promotion territoriale : Marion Loisy
 Cheffe de projet développement territorial : Juline Lebrun
 Cheffe de projet transition écologique : Claire Rothiot
 Cheffe de projet LEADER : Marion Duval (départ en juin 2024)
 Chargé de mission mobilité : Hélène Chobeaux
 Cheffe de projet agriculture et agro-alimentaire : Annabelle Vallet (arrivée en novembre 2024)

Chap/art	Dépenses d'investissement	BP 2024	CA 2024
21	Immobilisations corporelles	164 960.00€	164 960.00€
D001	Solde d'exécution négatif reporté	61 967.90€	61 967.90€
		226 927.90€	226 927.90€

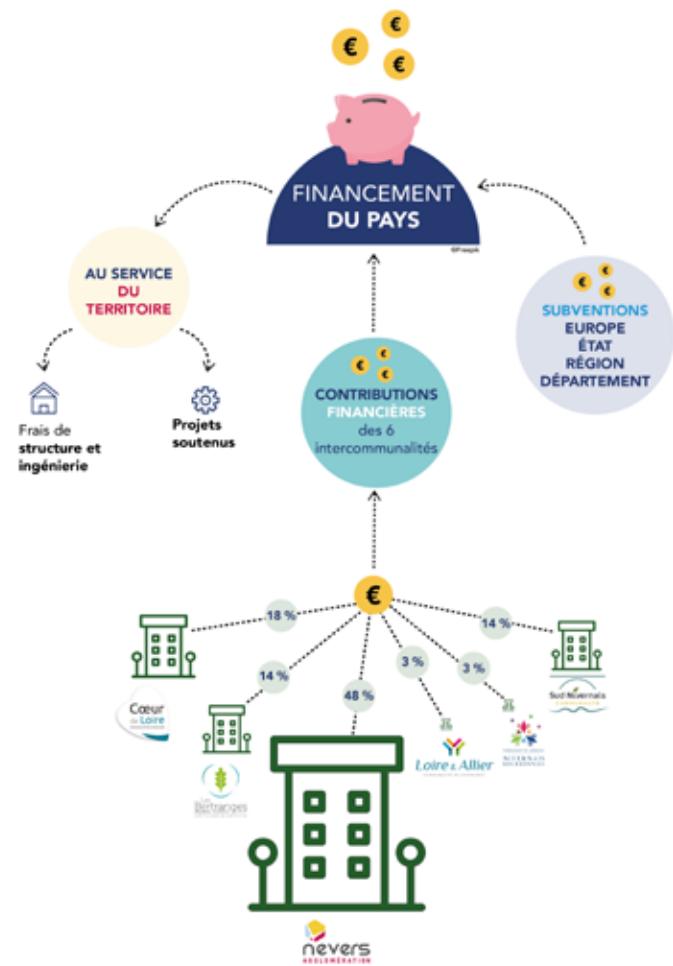
Chap/art	Récentes de fonctionnement	BP 2024	CA 2024
74	Dotations, subventions, participations	659 205.05€	619 880.44€
74718	Participation Etat	182 825.42€	163 679.18€
7472	Subvention région	56 528.87€	62 096.65€
7473	Subvention département	123 060.00€	92 136.00€
74751	Groupement de collectivités	203 449.40€	203 449.40€
74773	Fonds européens (FEADER)	86 716.36€	86 598.93€
7478	Autres organismes	6 625.00€	11 919.73€
74751	Autres produits de gestion courante	-	0.55€
R002	Résultat de fonctionnement reporté	325 420.28€	325 420.28€
		984 625.33€	945 300.72€

LE BILAN FINANCIER DE L'ANNÉE 2024

Compte administratif 2024 du Pays

Chap/art	Dépenses de fonctionnement	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	325 201.33€	143 843.62€
6042	Achats prestations de services	277 201.33€	97 598.32€
60611	Eau et assainissement	100.00€	139.26€
60612	Energie-électricité	3 300.00€	3 444.93€
60622	Carburants	1 300.00€	1 105.61€
60632	Fournitures de petits équipements	500.00€	128.91€
6064	Fournitures administratives	200.00€	151.54€
611	Contrat prestations services	900.00€	661.26€
6132	Locations immobilières	13 010.00€	13 200.00€
61351	Locations mobilières + matériel roulant	5 100.00€	5 091.36€
613518	Locations mobilières - autres	1 000.00€	743.92€
614	Charges locatives et de copropriété	100.00€	95.00€
6156	Maintenance	10 900.00€	8 290.46€
6161	Primes d'assurances	2 600.00€	3 023.38€
6182	Documentation générale et technique	700.00€	679.54€
6231	Annonces et insertions	50.00€	57.46€
6234	Réceptions	1 240.00€	1 896.94€
6251	Voyages et déplacements	1 200.00€	3 397.71€
6261	Frais d'affranchissement	2 600.00€	1 075.14€
6262	Frais de télécommunication	2 500.00€	2 417.88€
6281	Concours divers (cotisations)	700.00€	645.00€
012	Charges de personnel, frais assimilés	400 917.00€	394 513.30€
6332	Cotisation FNAL	280.00€	270.06€
6336	Cotisation CNFPT/CDG	8 400.00€	8 369.15€
6338	Autres impôts et taxes	900.00€	809.92€
64111	Personnel titulaire	31 000.00€	29 367.84€
64118	Personnel titulaire autres indemnités	440.00€	395.13€
64131	Personnel non titulaire	241 157.56€	230 935.80€
64132	Supplément familial de traitement	82.44€	319.88€
64138	Autres indemnités (prime)	15 000.00	13 663.50
6451	Cotisations à l'URSSAF	72 000.00€	76 378.17€
6453	Cotisations aux caisses de retraite	9 481.00€	10 230.70€
6454	Cotisations aux ASSEDIC	10 800.00€	9 011.94€
6455	Cotisation pour assurance du personnel	10 576.00€	12 075.94€
6458	Cotisation aux autres organismes sociaux	2 000.00€	1 953.00€
65	Autres charges de gestion courante	55 675.00€	30 617.91€
65311	Indemnités	5 700.00€	5 580.49€
65313	Cotisations de retraite	300.00€	234.36€
65888	Autres	49 675.00€	24 803.06€
023	Virement à la section d'investissement	141 960.00€	0.00€
042	Dotations aux amortissements	23 000.00€	22 344.00€
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations	23 000.00€	22 344.00€
		946 753.33€	591 318.83€

Chap/art	Recettes d'investissement	BP 2024	CA 2024
10	Dotations, fonds divers et réserves	61 967.90€	61 967.90€
021	Virement de la section de fonctionnement	141 960.00€	0.00€
040	Amortissement des immobilisations	23 000.00€	22 344.00€
		226 927.90€	84 311.90€





Pays Val de Loire Nivernais

25, rue Benoît Frachon
58 640 Varennes-Vauzelles
03 86 21 20 69
contact@valdeloirenivernais.fr

Retrouvez nous sur les réseaux sociaux et sur
notre site internet



WWW.VALDELOIRENIVERNAIS.FR

Téléchargez-moi

